Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID: 089-248900938-20231219-FIN_2023_123-DE

N°FIN/2023/123

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 décembre 2023	Nombre de conseillers	
		communautaires	
Date d'affichage de la	13 décembre 2023	Effectif légal : 49	
convocation :		En exercice : 49	
		Présents : 37	
		Votants : 47	

Séance du 19 décembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE

Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES

Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY

M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS

Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Richard ZEIGER

Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU

M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT

M. Guy AVENIA, pouvoir à Madame Isabelle CLAUDET

M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS

Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN

M. Bernard MORAINE

Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet: DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 - BUDGET PRINCIPAL 2023.

Publié le 22/12/2023

ID: 089-248900938-20231219-FIN_2023_123-DE

FIN/2023/123 Conseil communautaire du 19 décembre 2023

Objet: DÉCISION MODIFICATIVE Nº 4 - BUDGET PRINCIPAL 2023.

VU la délibération en date du 21 mars 2023, n° FIN/2023/26 portant sur le vote du budget primitif 2023 du budget principal,

VU la délibération en date du 28 juin 2023, n° FIN/2023/59 relative à décision modificative n°1 du budget principal,

VU la délibération en date du 26 septembre 2023, n° FIN/2023/81 relative à la décision modificative n°2 du budget principal,

VU la délibération en date du 28 novembre 2023, n° FIN/2023/100 relative à la décision modificative n°3 du budget principal,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits sur ce budget,

			Section de fonction	nnement			
	_	Dépenses	Montant			Recettes	Montant
Chap 011	Charges à cara	ctère général	-62 000,00	Chap 70	Produits des s	Produits des services et du domaine	
Art 6228	Fonction 588	Changement d'imputation de la mission "Conseiller SPEE -EFFILOGIS" confiée à l'ADIL 89	-62 000,00	Art 70845	Fonction 020	Complément remboursement par la Ville de Joigny de frais de personnel mutualisé	30 000,00
Chap 65	Charges divers	ses de gestion courante	62 000,00	Chap 75	Autres produits de gestion courante		10 000,00
Art 65748	Fonction 588	Nouvelle imputation de la mission "Conseiller SPEE -EFFILOGIS" confiée à l'ADIL 89	62 000,00	Art 75888	Fonction 020	Avoirs sur les factures de gaz du bâtiment Adrien Durand	10 000,00
Chap 012	Charges de pe	rsonnel et frais assimilés	40 000,00				
Art 64118	Fonction 020	Primes et autres indemnités pour les titulaires	19 800,00				
Art 64138	Fonction 020	Primes et autres indemnités pour les non titulaires	13 200,00				
Art 6455	Fonction 020	Assurance du personnel	7 000,00				
		TOTAUX	40 000,00			TOTAUX	40 000,00

	Section d'investissement			
Dépenses	Montant	Recettes Mo		
Néant		Néant		
TOTA	ux	TOTAUX		

VU la conférence des Maires et la commission des finances du mardi 5 décembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour: 47 Contre: 0 Abstention: 0

APPROUVE la décision modificative ci-dessus,

AJUSTE les crédits du budget principal,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative.

Pour copie conforme, Le Président,

Nicolas SORET

Pour copie conforme, Le Secrétaire de séance.

Laurence MARCHANI